

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 1*Objet : Information
décisions**Date de convocation :*

5 avril 2023

Date d'affichage :

5 avril 2023

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

16

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**L'an deux mille vingt trois
Le 11 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE
M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER
M. Gérard ROCHE a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Pauline SEILHAN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

Numéro 8-2023

De solliciter les subventions suivantes pour les travaux de reconversion de la piscine municipale en jeux aquatiques et ludiques correspondants à la phase 1 de la rénovation et restructuration de la vallée des loisirs :

Dépenses prévisionnelles

Travaux : 877 414 €ht

Maîtrise d'œuvre : 131 612€ht

Frais divers : 15 000€ht

Montant de l'opération : 1 024 026 €ht**Financement sollicité**

- Subvention Etat : 407 998 €
- Subvention Région : 175 483€
- Subvention Conseil Départemental : 204 805 €
- Commune de Lafrançaise : 235 741 €

Soit un total : 1 024 026 €ht

D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Numéro 9-2023

De solliciter l'aide du SDE 82 pour le financement de l'audit énergétique du bâtiment scolaire, école JB BAYLET dans le cadre du programme ACTEE 2 référencé PRO-INNO-52, d'un montant de 900€.

Numéro 10-2023

De solliciter l'aide du SDE 82 pour le financement de l'audit énergétique du bâtiment scolaire, école JB VER DOLTO dans le cadre du programme ACTEE 2 référencé PRO-INNO-52, d'un montant de 1 250€.

Numéro 11-2023

D'attribuer un avenant de 1 600 €ht pour l'étude de deux scénarios supplémentaires sur la piscine municipale :

- Montant initial du marché : 22 525 €ht
- Avenant n° 1 : 1 600 €ht
- Nouveau montant du marché : 24 125 €ht

Numéro 12-2023

Décide d'accepter le remboursement par la SMACL aux conditions suivantes :

Remboursement immédiat : 2 221.20 € (

Règlement différé : 740.40 € après travaux et sur présentation de justificatifs

Numéro 13-2023

Il s'agit de la décision fixant les tarifs de locations et des concessions de l'année 2023. Voir la décision en annexe.

Numéro 14-2023

De signer le bail entre la Ville de Lafrançaise et Madame Solange ROMANETTO pour la location du presbytère de Lunel situé à Lunel 82130 Lafrançaise. Le Bail prend effet le 1^{er} avril 2023. Il est consenti moyennant le versement par l'intéressée d'un loyer mensuel de 344 €.

Numéro 15-2023

De solliciter les subventions suivantes pour les travaux d'économie d'énergie et de confort à l'école JB BAYLET :

Dépenses prévisionnelles

Travaux : 205 833 €ht

Maîtrise d'œuvre : 30 875€ht

Frais divers : 5 000€ht

Montant des travaux : 241 708 €ht

Financement sollicité

- Subvention Etat : 85 420,70 €
- Subvention Région : 41 166,6€
- Subvention Conseil Départemental : 60 426,99 €
- Commune de Lafrançaise : 54 693,27 €

Soit un total : 241 708 €ht

D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Numéro 16-2023

De solliciter les subventions suivantes pour les travaux d'économie d'énergie et de confort à l'école JB VER - DOLTO :

Dépenses prévisionnelles

Travaux : 492 713 €ht

Maîtrise d'œuvre : 73 907€ht

Frais divers : 5 000€ht

Montant des travaux : 571 620 €ht

Financement sollicité

- Subvention Etat : 204 475,90 €
- Subvention Région : 50 000€
- Subvention Conseil Départemental : 142 904,99 €
- Commune de Lafrançaise : 174 239,07 €

Soit un total : 571 620 €ht

D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL